



Immobilier commercial, la loi du consommateur

publié le 08/11/2015

Descriptif :

Des centres commerciaux devenus destination loisirs et des boutiques de proximité partout et pour tout : le client dicte sa loi en matière d'urbanisme commercial

Contraint de s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation, le secteur du commerce de détail est aujourd'hui en pleine transformation. Non seulement les grands centres commerciaux traditionnels tendent à devenir de véritables espaces de divertissement et de loisir, mais le commerce de proximité évolue, lui aussi, en développant de nouveaux concepts davantage en phase avec les nouvelles habitudes de consommation. Résultat : l'immobilier commercial pourrait bien constituer l'une des composantes les plus dynamiques du secteur de la construction au cours des années à venir.

C'est à un **réel changement des habitudes de consommation**  de nos concitoyens qu'a finalement conduit la crise économique et financière des dernières années. Moins de 10 ans après son déclenchement à la fin de l'année 2008, on constate en effet une véritable remise en question du modèle ancien fondé sur la consommation de masse au profit d'une consommation davantage personnalisée.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.